

LUNDI 6 MAI 2019

HÔTEL DU DEPARTEMENT

**BUDGET PRIMITIF
POUR 2019**

ALLOCUTION

DE MONSIEUR NOËL BOURGEOIS

PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Mes Chers Collègues,

Notre troisième réunion d'Assemblée de cette année, après celles des 23 février et 4 avril derniers, doit nous permettre de voter, enfin, en ce début du mois de mai le Budget Primitif 2019 de notre collectivité. Ce calendrier sans précédent dans notre histoire est une conséquence directe de la procédure de saisine préfectorale de la Chambre Régionale des comptes sur notre Budget de 2018.

Chacun se souvient, pour dire les choses simplement, que la montagne avait accouché d'une souris et que le Préfet lui-même, avait fini par reconnaître l'équilibre de notre budget.

Et autant vous le dire, le calendrier de travail de notre Assemblée va sans doute continuer d'être hors normes, non pas en raison d'une éventuelle saisine de la CRC, mais parce que j'envisage de revenir à un rythme de décisions budgétaires plus traditionnel, en prévoyant de faire voter si possible notre budget primitif pour 2020 avant la fin de la présente année. Si ce devait être le cas, nous voterions deux budgets la même année à sept mois d'écart. Ce serait sans doute aussi une première et sans doute la seule fois dans l'histoire de notre collectivité.

Le projet du Budget Primitif pour 2019 qui vous est soumis est tout aussi sincère que celui de 2018, dans un contexte qui n'est pas moins contraint pour les départements, et pour le nôtre en particulier.

Il a été une nouvelle fois bâti sous le signe du sérieux et du pragmatisme en tenant compte de l'intégralité des dépenses à prévoir au titre de nos missions et compétences essentielles : solidarité à l'égard des personnes et des territoires, politiques d'insertion, voirie, collèges, ...

Cette année je vous propose de ne pas réduire une seconde fois nos interventions volontaires. Je vous propose également de poursuivre à nouveau notre effort de désendettement, et dans le même temps d'augmenter significativement notre volume d'investissements. Je vous propose également de prévoir un total de subventions d'investissement de 10,5 M€, en réduction du « stock » de subventions notifiées et non payées représentant à ce jour 43 M€.

Des efforts particuliers ont été consentis en 2018, avec notamment le gel - et non la suppression - de nos subventions d'équipement aux communes et aux intercommunalités. Dès cette année, je vous propose de prévoir à nouveau des crédits à hauteur de 2,8 M€ pour honorer nos engagements à leur égard, dont 900 000 € au titre des Contrats de territoire. Il s'y ajoute 800 000 € pour les pôles scolaires, 600 000 € pour le plan piscines, sans omettre notre participation au nouveau Campus des Ardennes à hauteur d'1 M€. Les deux tiers de la subvention seront ainsi réglés.

Pour l'autoroute A304, des crédits sont inscrits pour honorer notre participation à hauteur de 2,7 M€, conformément à

l'étalement du solde approuvé par le 1^{er} Ministre en 2018, auxquels s'ajoutent 900 000 € au titre de la prise en charge par le Département du raccordement de l'A304 au réseau belge à Gué d'Hossus.

Je vous informe que les manifestations inaugurales pour l'ouverture à la circulation du tronçon reliant la frontière au contournement de Couvin sont programmées pour le 31 août, pour une mise en service la première semaine de septembre. A cette date, hormis le franchissement de la voie ferrée à Couvin encore en chantier pour un an, c'est donc intégralement en 2x2 voies que nous serons reliés dès cet automne à Charleroi.

En l'état actuel, c'est également un crédit de 1,5 M€ qui est inscrit pour continuer de verser notre participation en 2019 à la construction de la LGV Est. Ce qui ne nous empêche pas de rester particulièrement attentifs à la qualité des dessertes directes des Ardennes, dont l'évolution n'est pas à la hauteur de notre engagement historique et substantiel sur ce dossier.

Nous poursuivrons également cette année notre participation à la réfection de la ligne ferroviaire Charleville-Givet à hauteur de 637 000 euros.

Au titre des investissements sur la voirie départementale, c'est une enveloppe exceptionnelle de 4 M€ supplémentaires par rapport à 2018 qu'il vous est proposé d'inscrire, ainsi qu'un effort significatif pour l'acquisition de nouveaux matériels. Pour nos

bâtiments, ce sont 11 M€ qu'il vous est proposé d'inscrire à ce présent budget.

Je rappelle que le taux d'évolution des dépenses de fonctionnement avait été fixé par arrêté du Préfet à 1,15% jusqu'en 2020 et que le reste à charge des allocations de solidarité continue de peser sur notre budget cette année à hauteur de 36 M€, soit un tiers de ces dépenses d'allocations.

Je vous propose aussi de poursuivre l'effort nécessaire de désendettement de notre collectivité : après une baisse de l'encours de 9,4 M€ en 2018, une nouvelle baisse de 12 M€ est prévue cette année, avec un recours à l'emprunt limité à 12 M€, ayant pour objectif de maintenir notre capacité de désendettement en dessous du seuil d'alerte de 10 ans.

Il est vital pour nous de préserver des marges de manœuvre pour les investissements futurs, en particulier la mise en œuvre du Plan Collège, non seulement pour une raison de saine gestion, mais aussi parce que les Départements ne semblent plus, comme hier, promis à disparaître, au moins à court terme, car il me semble que la strate technocratique parisienne, donneuse de leçons, a enfin compris que l'échelon local de proximité doit redevenir un maillon essentiel de notre fonctionnement démocratique.

Ce budget pour 2019 doit aussi nous permettre d'assurer pleinement toutes nos responsabilités légales à l'égard de nos concitoyens, au titre de nos missions de solidarité aux personnes.

L'ensemble des dépenses de solidarité représente ainsi en 2019 un montant de 191 M€, soit pratiquement 63% du total de nos dépenses de fonctionnement.

Je tiens à rappeler que ce projet de budget aboutit, malgré nos efforts, à une épargne nette encore négative à - 2 M€, inférieure d'1 M€ à celle de 2018. Quant au fonds de stabilisation et à la péréquation horizontale censés venir en aide aux Départements les plus en difficulté, les Ardennes perdront cette année 1 M€ par rapport au fonds d'urgence versé par l'Etat en 2018.

Compte tenu des anomalies voire des aberrations constatées dans le résultat des calculs retenus l'an dernier par l'ADF pour la péréquation horizontale, nous demandons, comme d'autres, que les modalités de calcul, comme les contributions au titre du prélèvement sur les DMTO, soient revues lors du prochain exercice, pour aboutir à une solidarité réelle entre Départements.

Le budget d'un département est comme le budget d'une famille. Il y a les recettes que nous connaissons, c'est-à-dire pour nous les dotations de l'Etat qui ont été réduites très fortement ces dernières années. Et puis il y a les dépenses, encadrées par l'Etat, celles que nous avons jugées les plus justes et les plus pertinentes.

Bien sûr de nouvelles propositions dans le cadre de ce débat budgétaire sont tout à fait légitimes mais, dans un souci de clarté et de transparence, nous devons indiquer à nos concitoyens comment nous les finançons. Parce qu'évidemment il n'y a pas de nouvelles dépenses sans de nouvelles recettes. Comme je vous l'ai déjà dit, ne comptez pas sur moi pour dépenser l'argent que je n'ai pas !

Et puis pour équilibrer nos dépenses et nos recettes, il y a la fiscalité. Cette année je vous propose une augmentation de 1% du taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties, seul levier fiscal qui nous reste.

C'est une fiscalité redistributive, intégralement consacrée au service de nos concitoyens afin d'accompagner et soutenir les Ardennais dans leurs initiatives et leurs activités notamment associatives, et assumer en même temps nos responsabilités légales, particulièrement dans le domaine social, tout en continuant de construire notre avenir.

Défendre le rôle et l'image de la collectivité départementale c'est aussi pour moi faire adopter un budget juste, équilibré, ambitieux et responsable, en dépit de toutes les difficultés et les contraintes. La finalité de ces efforts partagés est de permettre que notre assemblée élue retrouve le plus rapidement possible, et comme déjà cette année, de meilleures marges de manœuvre, au service des politiques et des programmes d'actions que nous entendons mener

librement au service des intérêts premiers des Ardennes, de tout le territoire départemental et de l'avenir de chacun de ses habitants. C'est la raison d'être de notre institution et une garantie essentielle de sa pérennité.

Ce budget, c'est avant tout l'expression du quotidien des Ardennaises et des Ardennais, dans toute sa diversité et dans toute sa complexité.

Chaque jour 9 000 personnes bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Chaque jour 2 300 mineurs bénéficient de l'assistance éducative en milieu ouvert ou sont pris en charge par le Foyer Départemental de l'Enfance et dans les différentes structures financées par le Département.

Chaque jour nos concitoyens parcourent de nombreux kilomètres en sécurité et sans difficulté sur les 3 300 km de routes départementales.

Tous les jours de nombreux allocataires du RSA sont accompagnés afin de leur permettre de retrouver un emploi.

Tous les jours nous accueillons 10 880 collégiens dans nos 35 collèges publics et nos restaurants scolaires, avec un engagement fort en faveur des circuits courts.

Tous les jours nos communes profitent des compétences de notre ingénierie départementale dans le cadre de l'Agence Technique Départementale ou du Service d'Assistance Technique pour l'Eau.

Oui chaque jour, mes Chers Collègues, les Ardennaises et les Ardennais ont un point commun : ils rencontrent leur Département. Ils rencontrent le Département à travers ses élus, à travers ses agents, à travers le service public de qualité que nous déployons sur l'ensemble des territoires.

Le quotidien, la proximité, l'humain : voilà résumé le rôle de notre collectivité. Le budget que je vous propose d'adopter est entièrement mis au service de cette ambition et de tous les Ardennais.